

éthique en électronique

les lignes directrices de l'OCDE et la loi allemande sur le devoir de diligence dans la chaîne d'approvisionnement



Par l'équipe d'Ethics in Electronics

Lors de Productronica 2023 à Munich, la Fondation Lenthe a présenté le concept du Guide d'Ethics in Electronics, conçu après des séances de brainstorming et à la demande d'équipes et d'entrepreneurs éthiques/SDG/PR. Les nouvelles lois et réglementations dans le domaine de l'entrepreneuriat (éthique) responsable doivent donner lieu à une communication commerciale nouvelle, uniforme et objective.

Comment y parvenir : un esprit d'entreprise éthiquement responsable ?

L'entrepreneuriat éthiquement responsable consiste à diriger son entreprise d'une manière éthique, honnête et responsable. Dans cette approche, les stratégies et les politiques sont liées à des principes éthiques, où le comportement éthique est récompensé et les normes éthiques sont encouragées dans la pratique quotidienne. L'éthique implique également la prise de responsabilité individuelle, la bienveillance et le respect (interactions professionnelles entre collègues), l'honnêteté et la prévention des conflits.

Quels sont les avantages d'un entrepreneuriat éthiquement responsable ?

L'entrepreneuriat éthiquement responsable présente plusieurs avantages, tels que la fidélisation de la clientèle, l'amélioration de la réputation, le maintien des bons employés, la création d'un environnement de travail positif, la prévention des problèmes juridiques et la création de valeur à long terme.

Existe-t-il des normes internationales pour un entrepreneuriat éthiquement responsable ?

Les principales normes sont les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Il s'agit de recommandations des pays de l'OCDE aux entreprises pour qu'elles agissent de manière responsable dans des domaines tels que les droits de l'homme, les droits du travail, l'environnement, la corruption et les intérêts des consommateurs. Les principes directeurs de l'OCDE ont été établis en 1976 par l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), et ont été mis à jour à plusieurs reprises, la dernière fois en juin 2023. Cinquante et un pays ont adopté les principes directeurs de l'OCDE, s'engageant ainsi à promouvoir et à contrôler leur mise en œuvre par leurs entreprises.

Les principes directeurs comprennent un chapitre intitulé « Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises », un processus qui aide les entreprises à identifier et à traiter les risques et les impacts négatifs de leurs activités et de

leurs chaînes d'approvisionnement. L'OCDE a également élaboré un Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises et plusieurs orientations spécifiques au secteur pour aider les entreprises à appliquer les principes directeurs de l'OCDE. Il existe également un site web de l'OCDE très instructif [1].

Qui est visé par les principes directeurs de l'OCDE ?

Tous les pays membres de l'OCDE (y compris l'Allemagne) ont élaboré et approuvé les principes directeurs. Chaque pays qui approuve les principes directeurs de l'OCDE dispose d'un point de contact national (PCN) qui veille au respect des principes directeurs. Il est important de noter que le respect des principes directeurs de l'OCDE par les entreprises est volontaire, mais le gouvernement accorde une grande importance au respect de ces principes par les entrepreneurs.

Application des principes directeurs de l'OCDE

Le respect des principes directeurs de l'OCDE est contrôlé dans chaque pays par le Point de contact national (PCN). Il s'agit de veiller au respect des principes et de jouer un rôle éducatif et promotionnel auprès des entreprises, de la société civile et des autres PCN dans les pays qui ont adhéré à la déclaration.

De plus, les organisations de la société civile ou les syndicats qui souhaitent inspecter une usine peuvent y accéder plus facilement. Ces organisations peuvent ensuite déposer une plainte auprès d'un Point de contact national de l'OCDE. Les entreprises doivent être réceptives à ces plaintes.

Il est également important de mentionner que des études de suivi périodiques sont menées sur le respect des lignes directrices de l'OCDE. Ces études permettent d'identifier les domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires, et de garantir la transparence des efforts déployés par les entreprises pour se conformer aux lignes directrices.

Le PCN allemand est situé au ministère fédéral de l'économie et de l'énergie à Berlin. Il s'agit d'un organisme indépendant composé de représentants du gouvernement fédéral, des entreprises, des syndicats et de la société civile.

ASML remporte le prix du meilleur rapport annuel

Récemment, aux Pays-Bas, la société ASML a remporté le prix FD Henri Sijthoff dans la catégorie la plus importante, "AEX". Il s'agit de la récompense la plus prestigieuse aux Pays-Bas pour les rapports annuels et la communication d'entreprise.

C'est la première fois que le fabricant néerlandais de machines à fabriquer des puces reçoit ce prix. « L'entreprise de Veldhoven sait expliquer exactement ce qu'elle fait », déclare le jury dans son rapport. En outre, ASML parvient à décrire clairement les tendances du marché. Une attention particulière est également accordée à la société et à la durabilité, comme l'utilisation efficace de l'énergie, l'empreinte CO2 et l'économie circulaire. Des calendriers sont fournis, ainsi qu'un rapport sur les performances.

Tendance

Le jury estime que les rapports sur le développement durable s'améliorent. Toutes les entreprises prêtent attention aux informations non financières concernant, par exemple, le climat et l'environnement, la satisfaction des clients et des employés, en plus des informations financières. Ces informations sont de plus en plus souvent présentées de manière intégrée. Le jury considère qu'il s'agit d'une évolution positive. L'impact sur le climat, par exemple, est de plus en plus mesuré et rapporté ; l'azote fait également l'objet d'une attention croissante. Tout n'est pas mesurable sans équivoque, et les entreprises sont visiblement confrontées à ce problème. Presque toutes les entreprises rendent compte de leur empreinte CO2 et se sont fixé des objectifs pour 2030.

Source : rapport du jury, prix FD Henri Sijthoff 2023



La loi allemande *Lieferkettensorgfaltspflichtgesetz*, qui est entrée en vigueur en 2023, est-elle comparable aux lignes directrices de l'OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises ?

Ces deux lignes directrices visent à aider les entreprises à identifier, prévenir ou limiter les effets négatifs réels et potentiels, et à en rendre compte. Elles favorisent également une compréhension commune, parmi les gouvernements et les parties prenantes, de l'application raisonnable en matière de conduite responsable des entreprises.

Mais il existe aussi des différences importantes entre les deux :

- Champ d'application : les principes directeurs de l'OCDE s'appliquent à tous les types d'entreprises actives dans tous les pays et dans tous les secteurs de l'économie. En revanche, la loi allemande *Lieferkettensorgfaltspflichtgesetz* s'applique spécifiquement aux entreprises basées en Allemagne, et à leur chaîne d'approvisionnements.
- Statut juridique : les principes directeurs de l'OCDE sont des recommandations des gouvernements aux entreprises, mais ils ne sont pas juridiquement contraignants. La *Lieferkettensorgfaltspflichtgesetz*, en revanche, est une loi allemande, et les entreprises qui y sont soumises sont légalement tenues de se conformer à ses dispositions.
- Mise en œuvre et application : la mise en œuvre des lignes directrices de l'OCDE est étayée par des explications pratiques et claires sur la manière dont la diligence raisonnable peut être exercée. Contrairement aux lignes directrices de l'OCDE, qui sont essentiellement autoréglementées, la loi sur le devoir de diligence comprend des mécanismes d'application spécifiques, y compris des sanctions possibles pour les entreprises qui ne se conforment pas à la loi.

Obligations de la *Lieferkettensorgfaltspflichtengesetz*

La *Lieferkettensorgfaltspflichtengesetz*, également connue sous le nom de *Lieferkettengesetz*, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Elle réglemente la responsabilité des entreprises en matière de respect des droits de l'homme dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Cela inclut, par exemple, la protection contre le travail des enfants, le droit à une rémunération équitable et la

Les ODD comme ligne directrice pour la grande réinitialisation (The Great Reset)

Le *Great Reset* est une proposition du Forum économique mondial (WEF) visant à reconstruire durablement l'économie mondiale après la pandémie de COVID-19. Klaus Schwab, fondateur et directeur exécutif du WEF, affirme que nous devrions saisir cette occasion pour améliorer la forme actuelle du capitalisme.

Selon Monsieur Schwab, les 17 ODD de l'Agenda 2030 et le plan d'action des Nations Unies devraient guider cette amélioration. Il estime que les possibilités offertes par la « quatrième révolution industrielle », avec les technologies intelligentes modernes telles que l'intelligence artificielle, l'impression 3D, la 5G et l'internet des objets - jouent un rôle important à cet égard.

Complot : Domination mondiale...

Il existe des théories du complot au sujet de la Grande Réinitialisation. Ces théories suggèrent que le WEF exploite la pandémie de COVID-19 pour installer une dystopie inspirée du socialisme, où une élite mondiale (financière) s'empare de tous les pouvoirs au détriment de la souveraineté nationale, de la démocratie et de la vie privée des citoyens. Ces théories du complot ne sont pas fondées sur des faits et sont généralement diffusées par des personnes ayant un agenda politique ou idéologique spécifique.

protection de l'environnement. Les entreprises allemandes doivent donc s'acquitter de devoirs de diligence définis. Ces obligations s'appliquent à leur propre secteur d'activité, aux actions d'un partenaire contractuel et aux actions d'autres fournisseurs (indirects). Cela signifie que la responsabilité des entreprises ne s'arrête plus à la porte de leur usine, mais qu'elle existe tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Les entreprises doivent d'abord identifier, évaluer et hiérarchiser les risques dans leurs chaînes d'approvisionnement. Sur la base des résultats, elles publient une déclaration de principes et prennent des mesures pour prévenir ou minimiser les violations des droits de l'homme et les dommages environnementaux. La loi explique quelles sont les mesures de prévention et de correction requises. D'autres obligations incluent la mise en place de canaux de réclamation pour les personnes impliquées dans les chaînes d'approvisionnement, et l'établissement de rapports réguliers sur la gestion des chaînes d'approvisionnement. Grâce à la loi, les acteurs des chaînes d'approvisionnement, les entreprises et les consommateurs bénéficient d'une sécurité juridique et d'une base fiable pour gérer des chaînes d'approvisionnement durables, avec des voies d'approvisionnement résilientes.

La *Lieferkettengesetz* s'applique aux entreprises d'au moins 3 000 salariés à partir de 2023 et, à partir de 2024, aux entreprises d'au moins 1 000 salariés en Allemagne. Elle renforce les droits de l'homme et la protection de l'environnement, notamment la protection contre le travail des enfants, le travail forcé, la discrimination, la protection contre l'accaparement des terres, la protection du travail et de la santé, le droit à des salaires équitables, le droit de former des syndicats et la protection contre les violations de la législation environnementale.

Le respect de la loi est contrôlé par le *Bundesamt für Wirtschaft und Ausfuhrkontrolle* (BAFA), qui dispose de pouvoirs d'intervention et peut imposer des amendes.



La publicité est la nouvelle frontière des défenseurs du climat

Selon une étude, plus de la moitié des affirmations relatives au développement durable dans l'UE sont trompeuses. De nouvelles règles européennes rendent le greenwashing plus difficile.

Les défenseurs du climat plaident en faveur d'une interdiction supplémentaire de la publicité : la publicité fossile perpétue les normes fossiles ». L'hypocrisie dans la publicité est difficile à combattre, mais l'UE va tenter de rendre plus difficile pour les entreprises de faire des déclarations vertes aux consommateurs. Les entreprises peuvent presque librement faire de la publicité avec des allégations durables. Cette situation est désavantageuse pour les consommateurs et les entreprises qui produisent réellement de manière durable. L'Europe est en train d'introduire une nouvelle législation pour lutter contre ce « greenwashing ». Les défenseurs du climat préféreraient que certaines entreprises ne soient en aucun cas autorisées à faire de la publicité.

Jan Willem Bolderdijk, spécialiste des sciences du comportement, et professeur de marketing et de développement durable à l'université d'Amsterdam, déclare : « ce qui vous vient facilement à l'esprit détermine votre opinion. C'est ce qu'on appelle l'heuristique de disponibilité. Par exemple, si vous ne suivez pas de près les activités d'une entreprise, votre perception de sa politique de développement durable se fonde davantage sur la publicité. Il peut en résulter une opinion plus favorable qu'elle ne le mérite. »

Avec la loi CSRD, qui oblige les entreprises à rendre compte de leur impact sociétal, le législateur impose la transparence. Par conséquent, il sera beaucoup plus facile de demander aux entreprises de rendre compte sur ce qu'elles font réellement. La directive sur les rapports de durabilité des entreprises (les États membres ont jusqu'à début juillet 2024 pour intégrer les dispositions de la CSRD dans leur législation nationale) et en particulier la directive sur les allégations vertes (proposée par la Commission européenne en mars 2023) font désormais porter la responsabilité de la preuve des affirmations sur les entreprises et non plus sur les consommateurs.

La nouvelle directive *Green Claims* vise à permettre aux consommateurs et aux autorités de réglementation de démontrer plus facilement qu'une allégation est incorrecte et trompeuse. Selon l'Europe, le terme « vert » sera trop vague d'ici 2026. Les entreprises devront préciser et étayer factuellement leurs allégations (« neutre sur le plan climatique », « écologique », « vert »).

La directive relative aux rapports sur le développement durable des entreprises (CSRD) et la directive *Green Claims* confieront la responsabilité de prouver les affirmations aux entreprises plutôt qu'aux consommateurs.

Les sanctions et amendes spécifiques en cas de non-respect de la directive sur les rapports de durabilité des entreprises (CSRD) dépendront de la manière dont les États membres de l'UE mettront en œuvre les réglementations CSRD. Chaque État membre de l'UE pourra introduire ses propres sanctions en cas de non-conformité lors de la transposition de la CSRD dans la législation nationale. Il est probable que les sanctions introduites seront basées sur les sanctions actuelles mises en œuvre, lorsque les États membres ont transposé la directive sur le reporting non financier (NFRD).

Source : Marcelline Bresson, *Het Financieele Dagblad*

Quel est le lien entre les principes directeurs de l'OCDE et les 17 objectifs de développement durable des Nations unies ?

Les lignes directrices de l'OCDE et les 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies visent tous deux à promouvoir la durabilité et l'entrepreneuriat responsable, mais leurs domaines d'intervention sont différents.

Les principes directeurs de l'OCDE sont des recommandations aux entreprises sur la manière d'agir de manière responsable dans des domaines tels que l'emploi, les droits de l'homme, la responsabilité de la chaîne d'approvisionnement, l'environnement, les intérêts des consommateurs et la concurrence. Ils fournissent des conseils aux entreprises sur la manière de traiter ces questions.

Les ODD sont 17 objectifs mondiaux fixés par les Nations unies dans le but de mettre fin à la pauvreté, aux inégalités, à l'injustice et au changement climatique. Ces objectifs sont beaucoup plus larges et comprennent des questions telles que la fin de la pauvreté, la promotion de la santé et du bien-être, la garantie d'une éducation de qualité et la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Si les principes directeurs de l'OCDE et les ODD abordent différents aspects de la durabilité et de l'entrepreneuriat responsable, ils peuvent se compléter. En se conformant aux principes directeurs de l'OCDE et en mettant correctement en œuvre le processus de diligence raisonnable qui y est associé, les entreprises font un grand pas vers les ODD. Ce faisant, les entreprises contribuent, par exemple, à l'instauration de conditions de travail responsables dans leur chaîne de production et à la lutte contre le changement climatique : des sujets également au cœur des ODD.

Dans ce contexte, le WEF est souvent évoqué. Quel est le lien avec les Nations unies ?

Le Forum économique mondial (WEF) et l'Organisation des Nations unies (ONU) collaborent dans différents domaines, notamment en matière de développement durable. Depuis 2017, le WEF organise chaque année des sommets sur l'impact du développement durable dans le cadre de l'Agenda 2030, parallèlement à l'Assemblée générale de l'ONU. En juin 2019, l'ONU et le WEF ont officiellement commencé à collaborer pour accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD).

Il est important de mentionner que même si le WEF, comme beaucoup d'autres organisations, peut faire pression sur l'ONU, il n'a pas d'influence directe sur la création de ces agendas. Cependant, la collaboration entre l'ONU et le WEF peut contribuer à promouvoir les objectifs de l'Agenda 2030, et à réaliser le développement durable dans le monde entier. ↗

VF : Laurent Rauber — 230706-04

LIEN

[1] Organization for Economic Co-Operation and Development: <https://oecd.org>